

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 32

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

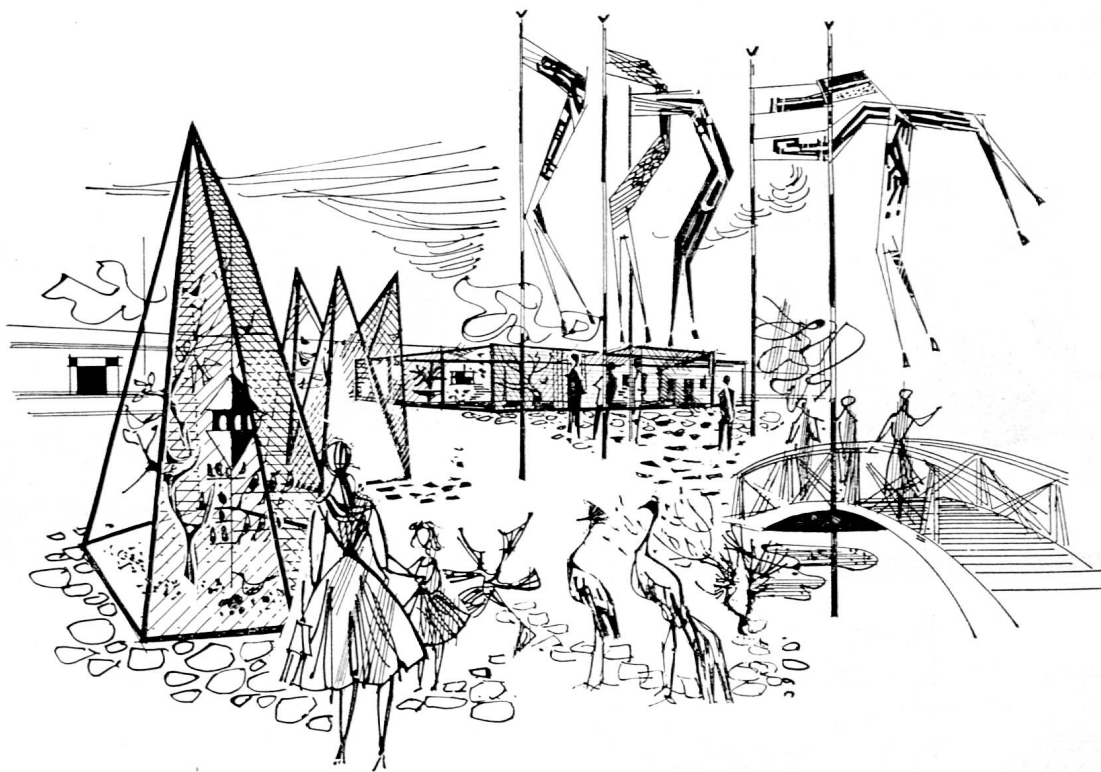
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

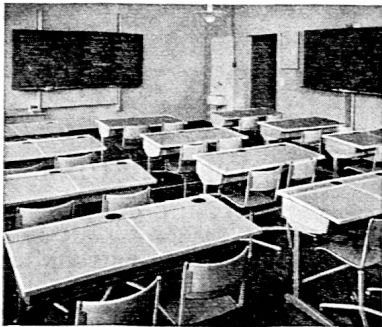


Comptoir Suisse, Lausanne

12-27 septembre 1959

Mobilier scolaire

Ne connaissez-vous pas encore les nouveaux meubles scolaires BIGLA ?




Sinon, c'est le moment de vous familiariser avec leurs avantages.

En voilà quelques-uns :
extrêmement solides... très pratiques... beaux... etc... etc.

Conclusion : vous achèterez la prochaine fois les meubles BIGLA.

Bigler, Spichiger & Cie S. A. Biglen

(Berne) Tél. (031) 68 62 21 

Le chrome dur - plus dur, bien moins vite utilisé que l'acier!

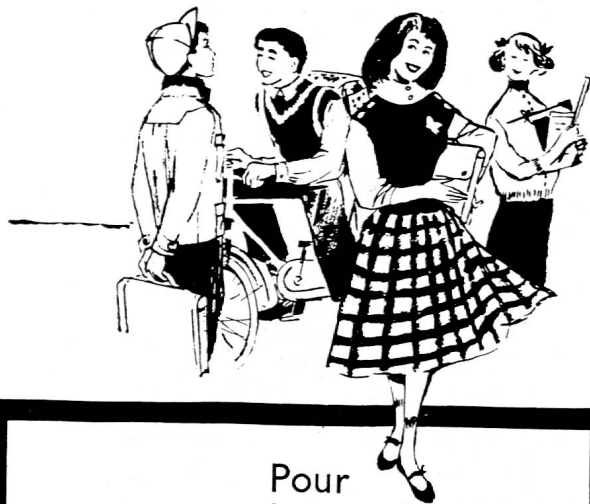
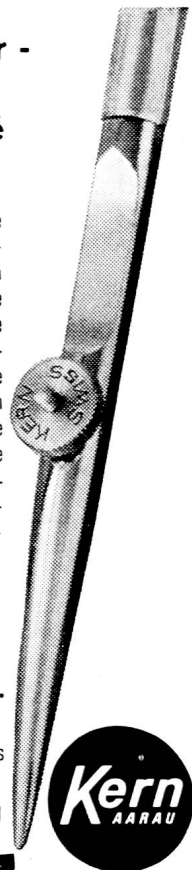
En appliquant la technique du chromage dur, KERN donne à ses compas de précision un standard de qualité encore inconnu. Grâce au chromage dur, KERN dépasse aujourd'hui largement la plus grande résistance à l'usure que l'on ait obtenue jusqu'ici. Votre nouveau compas KERN ne connaîtra ni rouille, ni oxydation, ni ternissure... conservera pratiquement son éclat de neuf.

Compas de précision

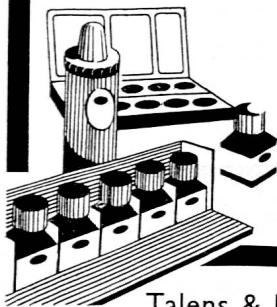
chromés dur - une qualité KERN encore meilleure... au même prix!

En vente dans les commerces de la branche.

KERN & CIE. SA. AARAU
fondés en 1819



Pour la rentrée des classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de Chine



Talens & Fils SA Olten



Un accident coûte plus cher qu'une assurance-accidents

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Partie corporative

VAUD

Cours de français de Crêt-Bérard

Tous les détails ont paru dans les *Educateurs* des 5 et 12 septembre.

Les dates ont été fixées aux 19, 20 et 21 octobre afin que le cours ait lieu pendant les vacances, en campagne comme en ville. Or il se trouve que certaines classes seront déjà rentrées à ce moment; mais il est à espérer que les autorités se montreront compréhensives: il s'agit bien d'un cours de perfectionnement professionnel; le bénéfice qu'en retireront les maîtres profitera à leurs élèves.

Signalons encore que la « Centrale de documentation pédagogique » de M. A. Rochat exposera du matériel de français pendant le cours.

Il est grand temps de s'inscrire! *Dernier délai: 25 septembre.* Les inscriptions sont reçues par *Gaston Pittet, instituteur, Saint-Prex.* La participation financière (voir *Educateur* du 5 sept.) peut être versée immédiatement au c.c.p. II 2226, SPV, ou au début du cours.

Le Comité central.

Postes au concours

Jusqu'au 30 septembre 1959:

Corcelles-le-Jorat. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions: 26 octobre 1959.

Froideville. — Instituteur primaire.

Granges de Sainte-Croix. — Institutrice primaire à L'Auberson.

Hermenches. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions: automne 1959. Obligation d'habiter l'appartement dans villa neuve réservée au corps enseignant.

Lavey-Morcles. — Maîtresse de travaux à l'aiguille à Morcles.

Mont-sur-Rolle. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions: 1er novembre 1959.

Nyon. — Deux institutrices primaires. Un instituteur primaire. Entrée en fonctions: mardi 19 avril 1960. Ne se présenter que sur convocation.

Retraite des institutrices

**Du mardi 13 octobre, à 17 heures,
au jeudi 15 octobre 1959, à 17 heures**

Thème général: **Nous avons reçu vocation.**

La vocation du chrétien s'insère dans la vocation professionnelle et lui donne sa vraie portée.

Peu de théories, des cas concrets, des solutions positives, de la détente et de la joie, voilà ce qui caractérisera, sans doute, l'ambiance de cette retraite.

Les pasteurs Philippe de Mestral, Le Brassus, et André Monnier, Donneloye, assument la direction de cette retraite.

Pas de prix imposé. Chacun aide selon ses moyens la Maison de l'Eglise.

S'inscrire avant le 8 octobre 1959 auprès de la Résidence de Crêt-Bérard, Puidoux, Tél. (021) 5 81 81.

Toutes les institutrices inscrites recevront immédiatement le programme détaillé, ainsi que toutes indications utiles concernant la Retraite et le voyage.

Faites connaître cette retraite. Amenez-y vos amies.

Voyage d'étude en Belgique

Dans le cadre de la formation pédagogique des maîtres secondaires, nous avons l'intention d'organiser régulièrement un voyage d'étude en Suisse ou à l'étranger destiné, non seulement aux stagiaires, mais encore à tous les enseignants qui s'y intéresseraient.

Notre choix s'est porté cette année sur la *Belgique*, pays qui présente, du point de vue scolaire, un intérêt tout particulier à l'heure actuelle. En effet, le Parlement belge vient de donner force de loi à un « Pacte scolaire » qui doit mettre fin à la lutte qui oppose depuis plus d'un siècle les partisans de l'école d'Etat et ceux de l'école libre. On sait peut-être aussi qu'un nouveau plan d'études des écoles primaires vient d'entrer en vigueur et qu'il consacre officiellement quelques-unes des idées du Dr Decroly le grand pédagogue belge.

On peut encore signaler que plusieurs grandes villes ont organisé des écoles « multilatérales », qui ne sont pas sans quelque analogie avec les nouveaux collèges secondaires vaudois.

Le programme de ce voyage est, dans ses grandes lignes, le suivant:

Dimanche 18 octobre: Départ de Lausanne et arrivée dans l'après-midi à Bruxelles.

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21: visites d'écoles et temps libre pour visiter Bruxelles.

Jeudi 22: excursion en autocar à Bruges et Gand.

Vendredi 23: départ de Bruxelles pour une ville (à fixer) de la région minière. Visite d'un charbonnage.

Samedi 24: visite d'une école dépendant d'un charbonnage. Retour à Lausanne dans la soirée.

Logement et repas: prévus dans un home de la jeunesse à Etterbeek (commune de Bruxelles).

Ecoles visitées: au programme, l'école Decroly, de Mlle Hamaïde, un collège jésuite, une école multilatérale et d'autres établissements suivant les intérêts particuliers des participants.

Coût: étudiants: Fr. 150.—; autres personnes: Fr. 180.—. Ce prix comprend le voyage en train (2e), le logement et la nourriture au home de jeunesse, l'excursion à Gand et Bruges.

S'il y avait suffisamment de participants possédant des voitures, on pourrait envisager le voyage en automobile; dans ce cas, les prix seraient calculés sur une autre base. Aussi est-il très désirable que tous ceux qui désirent participer à ce voyage se fassent connaître le plus rapidement possible. Au plus tard d'ici au 28 septembre auprès du soussigné.

Georges Panchaud, 7, av. Davel, Lausanne.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Cours de français de Crêt-Bérard. Postes au concours. — Retraite des institutrices. — Voyage d'étude en Belgique. — Procès-verbal du congrès de la SPV. — Genève: Tournoi international de basket-ball. — Neuchâtel: Visite d'une fabrique. — Comité du Centenaire. — Lettre. — Est-il nécessaire... Réforme de l'enseignement. — Jura bernois: Après un cours à l'École normale de Porrentruy. — Synodes des sections SIB de Delémont et des Franches-Montagnes. — Divers: Le papillon doré.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Veillon: Vers l'école de demain. — P. Burnet: Défendons notre patrimoine linguistique. — M. Nicoulin: Leçon de choses: le grand duc. — J.-J. Dessoulay: Observer les nombres et jongler avec eux. — Cours d'orientation professionnelle.

**PROCES-VERBAL
DU CONGRES DE LA SOCIETE PEDAGOGIQUE
VAUDOISE**

31 janvier 1959.

Le troisième Congrès annuel de la Société pédagogique vaudoise s'est déroulé cette année dans la très belle salle des spectacles de Renens.

L'assemblée est ouverte à 9 h. 50 par son président, J.-P. Rochat de Blonay, qui souhaite à tous les participants une amicale et souriante bienvenue. Il se dit heureux de diriger les débats d'une association qui réunit ce jour plus de 900 de ses membres :

« Instituteurs, institutrices primaires, avons-nous vraiment tous conscience de cette force collective que nous mettons au service du pays ? Dans primaire, il y a aussi premier avec tout ce que cet adjectif implique de frais, de neuf, de pur... Et de citer Platon : Ignore-tu que le commencement et en toute œuvre ce qui importe le plus, et surtout quand celle-ci s'applique à quelque chose de neuf et de tendre.

« Ce n'est point pour nous tresser des couronnes ou pour étaler devant nos invités l'illusion de notre importance que je vous ai rappelé ces paroles immortelles. Car nous savons bien que toute l'instruction que nous pourrions donner restera toujours à l'échelle des éléments du savoir. Nous savons bien, nous autres maîtres primaires, que ceux qui désirent accéder aux études complexes qui donnent la considération sociale doivent obligatoirement nous quitter. Mais nous savons aussi qu'entre les limites étroites de l'instruction primaire, notre rôle est de faire bien tout ce que nous

faisons, afin d'apprendre aux humbles qui nous restent confiés la valeur inestimable d'un travail honnête et proprement accompli.

« Que ceux qui mésestiment aujourd'hui l'école primaire et sa mission relisent avec nous ces lignes de William James. Elles semblent écrites tout exprès pour ceux de nos grands gars qui rougissent trop souvent, hélas ! de n'avoir fait « que » l'école primaire :

« Qu'aucun jeune homme ne s'inquiète du résultat final de son éducation, quelque direction qu'il ait choisie. S'il sait vaquer fidèlement à sa besogne à chaque heure de sa journée de travail, il n'a pas besoin de se préoccuper des conséquences dernières. Il peut avec toute assurance compter qu'un beau matin, en se réveillant, il s'apercevra qu'il est devenu l'un des hommes compétents de sa génération dans la profession, quelle qu'elle soit, qu'il aura adoptée. Silencieusement, parmi tous les détails de ses occupations, la faculté de juger dans tout ce domaine spécial se sera développée en lui comme une possession qui ne se perdra jamais. On devrait apprendre cela d'avance à la jeunesse ».

« Former des hommes compétents dans leur profession, si modeste soit-elle, voilà notre mission, notre raison d'être, l'idéal commun qui nous rassemble ici ce matin ».

Selon la tradition, l'assemblée entonne un chant, en l'occurrence la Prière patriotique. Après quoi, le président salue les invités, en particulier Monsieur E. Décorvet, chef de l'Office du personnel, Monsieur G. Chevallaz, membre d'honneur de la SPV, Monsieur le Conseiller national Jules Grandjean et Monsieur le pasteur Bovon, président du Conseil synodal, qui représentent l'Eglise nationale, Monsieur A. Burki, syndic de Renens, Monsieur R. Stucki, directeur ad intérim de l'Ecole normale, les représentants du Comité SPR, en particulier son nouveau président Monsieur Adrien Perrot, et les délégations des sections amies de la Romande. Il excuse l'absence de Monsieur le conseiller d'Etat P. Oguey et de son chef de service, Monsieur A. Martin, retenus tous deux par d'autres obligations.

Puis il rappelle la mémoire des membres disparus, soit 22 honoraires et 3 actifs : nos collègues Marcel Belet de la Nouvelle Censière, Jean-Pierre Vonnex d'Arnex sur Orbe et Melle Hermenjat de Nyon. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

**ASSEMBLEE DE LA SOCIETE COOPERATIVE
DE LA S.P.V.**

Caisse de secours et invalidité

31 janvier 1959

L'ordre du jour de l'Assemblée, paru dans l'Educateur du 17 janvier 1959, est adopté sans modification.

1. **Procès-verbal** de l'assemblée de 1958, publié dans l'Educateur du 12 juillet 1958 : adopté.

2. **Rapport du Conseil d'administration** : paru dans le bulletin corporatif du 24 janvier 1959, il ne soulève aucun commentaire. Le bénéfice de l'exercice est d'environ 1000 fr. Les secours versés durant l'année ont atteint 10 000 fr. Rapport approuvé à l'unanimité.

3. **Rapport des vérificateurs des comptes** : publié également dans le numéro du 24 janvier, il est adopté par l'Assemblée. Décharge est donnée au caissier.

4. **Budget et cotisation**. Le trésorier A. Rochat donne lecture du budget pour 1959 qui prévoit la somme de 11 000 fr. pour les prestations de secours. La discussion ouverte n'est pas utilisée et l'Assemblée unanime vote le budget proposé.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

5. **Modification des statuts.** Sur proposition du président, cet article est renvoyé au point 5 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

6. **Propositions individuelles :** aucune.

7. **Election statutaire du bureau de l'Assemblée :** reportée au point 8 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 10 h. 20.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

31 janvier 1959.

L'ordre du jour (voir Educateur du 17 janvier 59), lu et mis en discussion par le président de l'Assemblée, sera suivi sans modification.

1. **Procès-verbal :** paru dans l'Educateur du 17 juillet 58, adopté.

2. **Rapport des vérificateurs des comptes :** publié dans l'Educateur du 24 janvier 59. L'exercice boucle par un bénéfice de 371,20 fr. sur un total de recettes de 62 000 fr. Au 31 décembre 1958, la fortune de la SPV est de 15 932,85 fr.

Le président lit les conclusions du rapport des vérificateurs qui sont acceptées sans discussion. Il adresse ses félicitations et celles de l'Assemblée au C. C. et particulièrement au caissier pour leur excellente gérance qui a transformé en bénéfice le déficit prévu par le budget de l'an dernier.

3. **Budget et cotisation.** Le déficit présumé se monte à 1500 fr. et n'a rien d'alarmant. La cotisation des membres actifs reste la même. Le caissier propose d'augmenter celle des membres auxiliaires et de la porter à 8 fr. au lieu de 5,50 fr.

La discussion n'étant pas utilisée, budget et proposition sont acceptés à une grande majorité.

4. **Discussion du rapport du Comité central :** publié dans l'Educateur du 24 janvier 59. Seule manifestation : un silence total et éloquent. Rapport adopté avec félicitations au C. C.

5. **Modification des statuts.** L'essentiel des modifications proposées a été publié dans l'Educateur du 17 janvier 59. La commission de révision était composée de MM. E. Barraud, Vevey, Zimmermann, Prangins, et Aubert, Rennaz. Son président, E. Barraud en est le rapporteur. Il présente à l'Assemblée les articles nouveaux et commente les principales modifications prévues.

J. P. Rochat remercie la commission pour son travail et ouvre la discussion. Les articles touchés par la révision sont lus, mis en discussion et votés tour à tour sans grande difficulté, sauf en ce qui concerne les articles 5 et 30 qui soulèvent tous deux de longues discussions.

L'article 5 nouveau avait la teneur suivante : **Les membres actifs peuvent se grouper, selon leurs fonctions particulières, en associations, dans la limite des présents statuts.**

Après avoir entendu les avis de nombreux collègues dont Michel, Chevalley, Cachemaille, Vuillemin, Curtet, Delacrétaz, Petit, ainsi que les éclaircissements donnés par le président du C.C. et par le rapporteur, l'Assemblée l'adopte avec l'adjonction suivante proposée par Cachemaille :

...Ces associations n'interviennent auprès des autorités que par l'entremise du C.C.

L'article 30, traitant de la composition de l'Assemblée des délégués, provoque une série de commentaires,

de propositions et contre-propositions. Après une joute de longue haleine au cours de laquelle s'expriment Delacrétaz, Baudraz, Courvoisier, Schertenleib, Meister, Curtet, Vuillemin, Chevalley, Cachemaille, Forestier et Michel, l'article 30 est adopté dans la teneur suivante, avec amendement de Delacrétaz :

« L'assemblée des délégués est l'organe de liaison entre les sections et le Comité central. Elle se compose des présidents de section. Les sections dont l'effectif dépasse 100 membres actifs ont droit à un délégué supplémentaire par 100 membres actifs ou fraction de 100 membres actifs. Les présidents des associations, aux termes de l'art. 5 des présents statuts, font partie de droit de l'assemblée des délégués avec voix délibérative. »

L'article 35 nouveau, prévoyant que les délégués SPR seront nommés dorénavant par l'Assemblée des délégués, ainsi que l'article 39 qui prolonge d'un an la durée du mandat des membres du C. C., sont adoptés sans opposition. Il en est de même de l'article 41 qui fait état du règlement interne du C. C.

Le président prie le C. C. de préciser le contenu de ce règlement interne, en regrettant que l'Assemblée générale doive se déterminer sans en avoir pu prendre connaissance.

R. Pasche répond que ce règlement n'est encore qu'à l'état d'ébauche et prie l'Assemblée de faire confiance à l'Assemblée des délégués qui l'adoptera.

En fin de discussion, A. Marguerat demande la suppression de l'article 6 ter, sinon sa modification, en remplaçant les 15 ans énoncés par 25. Il s'agit du droit à l'honorariat des collègues qui passent à l'enseignement secondaire.

R. Pasche répond qu'il faut garder le contact avec ceux qui partent dans d'autres associations.

B. Jotterand déplore que les nouveaux statuts n'aient pu être étudiés au préalable par les sections.

Puis le président de l'assemblée fait approuver l'ensemble des statuts de la Société ainsi que ceux de la Caisse de secours et invalidité qui n'ont donné lieu à aucun commentaire.

6. **Communication du groupe pédagogique.** — Le rapporteur, J. Mivelaz, annonce qu'un cours d'automne aura lieu à Crêt Bérard du 19 au 21 octobre de cette année. Le groupe pédagogique a prévu au programme « La pédagogie du français » (grammaire, lecture, composition), « Le fichier de français » ainsi que « Les bibliothèques scolaires » et « Les soirées scolaires », leur utilité, leur préparation. Ce rapport sera publié dans l'Educateur.

Renaud félicite le groupe pédagogique pour son initiative.

Le principe de ces cours est approuvé. L'Assemblée donne carte blanche au groupe pédagogique pour leur organisation.

7. **Propositions individuelles et des sections.** — La section de Nyon a présenté une proposition résumée dans l'Educateur du 24 janvier 1959 :

« Considérant :

1) que les travaux du corps enseignant pour améliorer l'Ecole vaudoise, dans le cadre de la collaboration avec le DIP, paraît d'un effet illusoire ;

2) que l'orientation de notre école est invariable depuis 50 ans, confinée dans ses frontières cantonales, dans ses matières et programmes cantonaux,

la section de Nyon propose que le prochain congrès SPR mette à l'étude, en lieu et place d'une question d'intérêt social ou pédagogique, un **Plan d'étude ro-**

mand, ou tout autre sujet d'intérêt général propre à promouvoir au plus tôt une Ecole romande.

Le rapporteur, Zimmermann, en développe l'exposé des motifs devant l'Assemblée. Il expose les difficultés, créées par des systèmes scolaires cantonaux absolument différents, auxquelles se heurtent les élèves changeant de canton, et le problème de la formation professionnelle des jeunes gens d'une région proche voisine de Genève. Il émet le vœu de faire tomber ces barrières cantonales en matière d'instruction et propose un thème pour le prochain congrès romand : « Placer la première pierre de l'édifice rêvé, mais non point utopique, de l'Ecole romande. »

En conclusion, il reprend les paroles de A. Perrot, nouveau président central SPR, qui estime que les problèmes scolaires doivent être étudiés actuellement sur le plan romand et souhaite que le congrès de 1962 établisse un bilan de l'organisation scolaire romande et propose des directions dans lesquelles on pourrait travailler.

Le principe de la proposition de Nyon est mis en discussion.

A. Chabloz fait remarquer que ce sujet était déjà à l'ordre du jour du Congrès de Bienne en 1898. Il rappelle l'existence d'une Commission romande des moyens d'enseignement qui travaille à l'élaboration d'un livre de vocabulaire romand.

R. Michel abonde dans le sens du projet présenté et demande une dissociation des éléments de cette proposition. Il conseille d'abandonner les considérants au profit de la proposition.

Par son vote unanime, l'assemblée décide :

1. de prendre en considération la proposition de la section de Nyon, sans les considérants ;

2. de la transmettre au CC à l'intention de la SPR en ces termes : « **La section de Nyon propose que le prochain congrès SPR mette à l'étude, en lieu et place d'une question d'intérêt social ou pédagogique, un Plan d'étude romand ou tout autre sujet d'intérêt général propre à promouvoir au plus tôt une Ecole romande.** »

Delacrétaz, Morges, exprime sa satisfaction qu'aient abouti nos vœux d'obtenir le paiement mensuel de nos augmentations ainsi qu'une fiche de salaire.

8. Election statutaire du bureau de l'Assemblée. —

Georges Lüdi de Vaulion est élu en remplacement de J.-P. Vonnex, décédé. Les autres membres du bureau acceptent une réélection.

Communications :

B. Jotterand félicite Georges Ehinger, de Lausanne, pour son heureuse initiative : « Bonjour Jeunesse », journal romand destiné aux élèves de 12 à 16 ans, qui paraîtra prochainement.

Le président Rochat rappelle les expositions de Croix-Rouge Jeunesse et de Plaisir de Lire, ainsi que le programme de l'après-midi.

Il adresse des remerciements au C.C. pour son travail dévoué et exprime la gratitude de la Société pédagogique vaudoise aux autorités de la commune de Renens qui ont mis à sa disposition, à titre gracieux, la magnifique salle du Congrès de 1959. Et il lève l'assemblée générale à 12 h. 55.

Le président de l'Assemblée :

J.-P. Rochat

La secrétaire :

P. Leresche

GENÈVE

Tournoi international de Basket-ball

International... oui, puisque des équipes de Suisse et de France y participaient. Notre pays voisin et ami était représenté par une équipe de Bourg-en-Bresse, Genève par une équipe de stagiaires et deux équipes de l'UIG, nos confédérés vaudois par Vevey, emmené par le sympathique ex-international Moreillon, toujours efficace, toujours jeune, toujours beau. Autre ex-international, non moins sympathique, Domenjoz, entraîneur de l'UIG-basket, était présent et arbitrait avec compétence un certain nombre de matches.

Journée admirable, cadre idéal du Parc des Eaux-Vive, esprit sportif du meilleur aloi, très jolis matches et d'autres moins « spectaculaires », joueurs plus ou moins jeunes, chez les uns, de belles promesses, chez les autres, de beaux restes ! Ici je ne parle que des Genevois, bien entendu !

Enfin, pour clore ces joutes sportives, joyeuse rencontre autour de rafraîchissements bien mérités, quelques mots bien sentis du président de l'UIG, distribution des prix, etc...

Jean-Charles Cornioley et Henri Stengel ont été les parfaits organisateurs de cette manifestation. Qu'ils soient ici vivement félicités et chaleureusement remerciés. Notre ami Cornioley, qui avait été victime d'un accident de ski, est de nouveau en état de marcher, mais pas encore apte au jeu. Ce sera pour bientôt. Nous te souhaitons tous un prompt et total rétablissement, Jean-Charles !

Peu de choses à dire sur le classement ci-dessous. Notons cependant la très belle équipe de l'Ain, que

nous sommes heureux d'avoir pu accueillir à Genève. L'équipe des stagiaires, formée au dernier moment, s'est montrée extrêmement agréable et sportive. Quant à l'UIG II, il faut dire à sa décharge qu'elle était privée de plusieurs de ses meilleurs éléments.

Une fois de plus, les absents ont eu tort !

Résultats

Genève I - Stagiaires	33-22
Vaud - Genève II	30-13
Ain - Stagiaires	34-16
Vaud - Genève I	23-33
Ain - Genève II	42- 4
Vaud - Stagiaires	27-15
Genève I - Genève II	42-10
Ain - Vaud	44-24
Stagiaires - Genève II	24-20
Ain - Genève I	20-24

soit le classement suivant :

1. Genève I	8 pts
2. Ain	6 pts
3. Vaud	4 pts
4. Stagiaires	2 pts
5. Genève II	0 pt

P.S. — Ce dernier tableau montre à quel point Genève s'est efforcé d'entourer ses invités.

J. E.

NEUCHÂTEL

Visite d'une Fabrique

Désirant donner une base solide à notre contribution à l'étude de la réforme du degré supérieur de notre école primaire, nous organisons, à l'intention de tous les collègues qui s'intéressent à la question, la visite d'une fabrique dans laquelle sont formés de nombreux apprentis.

PROGRAMME

Visite de la Fabrique Ed. Dubied & Cie, à Couvet le mercredi 30 septembre 1959

- 14 h. Rendez-vous des participants, à l'entrée ouest de la fabrique.
- 14 h. 15 Début de la visite (durée : env. 2 heures).
- 16 h. 15 Séance de discussion avec les responsables du département apprentissages. Souper.
- 19 h. 30 (à la grande salle du Vieux collège) : **Conférence de Mme Madeleine Dupont-Huber, psychologue-conseil**, sur la formation pré-professionnelle, conférence qui sera suivie d'une discussion.

ORGANISATION

Inscriptions : Les participants sont priés de s'inscrire auprès de notre président, le collègue Roger Hügli, à Colombier, **jusqu'au 26 septembre, au plus tard.**

Déplacements : Le lieu de la rencontre nous contraignant à organiser les déplacements, nous demandons aux participants disposant d'une voiture de bien vouloir, en s'inscrivant, indiquer **le nombre de places disponibles dans leur véhicule.** En retour, les automobilistes recevront une liste de collègues à transporter.

Les collègues qui désirent qu'on s'occupe de leur déplacement sont priés d'en informer le président au moment de leur inscription.

Frais : Les frais de déplacement seront remboursés et une indemnité de repas de Fr. 5.— sera allouée.

Comité du Centenaire (COC)

M. Hügli rapporte d'abord sur la séance de transmission des pouvoirs de l'ancien au nouveau comité.

Ce dernier sera constitué comme suit :

Président : M. Roger Hügli.

Vice-président : M. Marcel Jaquet.

Caissière : Mlle Thérèse Schmid.

Secrétaire des procès-verbaux : Mlle Suzanne Voumard.

Secrétaire - correspondant : à trouver.

Correspondant à l'« Educateur » : le bulletinier S.P.N.

Autres membres : Mlle Lucette Rosselet, MM. Georges Treuthardt, Claude Grandjean, Francis Maire et Francis Wolf.

Les différents secteurs d'activité sont passés en revue :

Concert : M. André Schenk est prêt à partir ; il attend toujours les collaborations indispensables.

Théâtre : Les pourparlers sont en cours avec les principaux animateurs. Le financement est l'obstacle le plus sérieux.

Exposition : A la recherche d'un organisateur responsable.

Publications : A l'examen pour la constitution éventuelle d'un volume contenant l'historique de la S.P.N. suivi de morceaux de prose et de poésie de collègues.

Conférences : M. Denys de Rougemont a accepté et nous proposera un sujet de son choix.

Concours de chorales enfantines : M. Francis Maire veut bien se charger de l'organiser.

M. Hügli, toujours très actif et avisé, avait déjà préparé un budget ainsi qu'un projet de programme des manifestations du Centenaire. Pour l'instant, nous ne pouvons anticiper dans cette brève chronique.

En fin de séance, le C.C. met au point la convocation pour la visite de l'usine Dubied à Couvet, le 30 septembre 1959. W. G.

Lettre

A la demande de son auteur, la lettre qui suit est publiée dans l'« Educateur » avec l'assentiment du Comité central.

Au Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise, par M. Roger Hügli, président, Colombier.

Monsieur le Président,
Mademoiselle, Messieurs,

Dans sa dernière séance, le Comité d'organisation du centenaire a pris connaissance avec consternation de votre lettre du 17 juin par laquelle vous refusiez d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués du 20 juin la question, à nos yeux primordiale, de l'invitation de l'U.P.N. aux travaux du C.O.C.

Il est malheureusement évident qu'il n'y a plus aucun espoir de faire du centenaire de l'an prochain une manifestation du corps enseignant neuchâtelois dans son ensemble, une affirmation des enseignants saluant l'expression, aujourd'hui centenaire, du besoin d'unité du corps enseignant.

Il est à prévoir que les membres de l'U.P.N. ne s'intéresseront que médiocrement à la manifestation prévue ; à plus forte raison, la masse des collègues non affiliés à l'une ou à l'autre de nos associations.

Dans ces conditions, avec tous mes collègues présents à la dernière séance du C.O.C. j'estime n'avoir plus de raisons de participer à l'activité d'un *comité détourné de son but essentiel*. Je vous prie, par conséquent, d'accepter ma démission.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mademoiselle, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Paul von Allmen.

Est-il nécessaire...

de recommander à tous nos collègues de voter

O U I

pour l'octroi du droit de vote aux dames en matière cantonale ?

Nous sommes tous convaincus et nous avons trop d'estime à l'égard de nos collègues féminines pour avoir l'ombre d'hésitation. Que le Pays de Neuchâtel puisse donner un exemple d'avant-garde dans notre Confédération qui nous est très chère mais qui se montre bien lente à suivre l'évolution sociale. W. G.

Réforme de l'enseignement

Appréciation du travail scolaire

Tout doit être fait pour qu'on arrive à plus d'objectivité dans l'appréciation du travail scolaire.

Signification de la note : La note est un moyen de taxer le **niveau** de l'enfant. Elle n'est pas destinée en premier lieu à encourager l'élève ou à contrôler une acquisition en cours d'étude. La note doit donc être réservée à la détermination de la promotion.

Echelle : Adoption d'une échelle à 5 échelons. Pour des raisons psychologiques (rupture avec les façons de penser actuelles), renversement des notes, soit 1 comme meilleure note et 5 comme plus mauvaise. La note moyenne serait le 3, ce qui correspond bien au centre de l'échelle.

Application de la note : Les propositions ci-dessous sont retenues afin de donner au corps enseignant des

moyens d'être plus objectif dans ses estimations : fourniture par le DIP d'épreuves étalonnées destinées aux maîtres, pour déterminer le niveau de leur classe dans telle ou telle discipline ; publication d'instructions détaillées sur la façon de juger les travaux de contrôle ; organisation de cours sur ce sujet à l'intention du corps enseignant ; publication de suggestions pratiques pour uniformiser l'application des notes.

Conditions de promotion :

Branches de promotion : La promotion doit être décidée avant tout sur les résultats en français et en arithmétique. Cependant, un minimum de connaissances ou d'aptitudes dans les branches secondaires doit être aussi exigé.

Le tableau suivant des branches appréciées a été retenu :

	1e année	2e, 3e années	4e, 5e, 6e années
Branches principales :	lecture	lecture vocab. orth. vocab. d'expr. calcul	lecture orthographe * rédaction * arithm. calc. ment.
Branches secondaires :	calcul	écriture récitation ordre et soin	récitation géog.-histoire init. scientif. dessin chant aptit. manuelles gymnastique ordre et soin

* Les branches de base du français : voc. d'expression et grammaire qui feraient l'objet de leçons portées pour elles-mêmes à l'horaire, seraient jugées, dans leur application, par l'orthographe et la rédaction.

Epreuves annuelles : 2 sessions d'examens (en janvier et en juin pour le cas de l'année scolaire débutant en automne) avec épreuves fournies par le DIP. Les disciplines examinées pourraient varier. Quelques règles sont envisagées :

1. Une épreuve de lecture en 1e année, serait tout l'examen.
2. En 2e et 3e années, 3 branches principales sur les 4 seraient examinées.
3. En 4e : 3 branches principales sur les 5 et 1 branche secondaire seraient examinées.

L'idée d'une **commission permanente paritaire** (d'une part, inspecteurs et directeurs, d'autre part, membres du CE) est retenue. Elle comprendrait des représentants de tous les degrés, de la ville et de la campagne (classes à plusieurs « ordres »). Cette commission établirait les épreuves d'examens et prendrait toutes décisions d'application.

Normes d'appréciation des épreuves : Les idées suivantes sont retenues en 1e lecture par la commission II : 1. Les épreuves d'examen sont dépouillées par le maître. 2. Ceux-ci envoient les résultats du dépouillement au DIP qui établit une cotation sur la base des résultats de tout le canton, par le système décimologique. 3. Le DIP transmet le barème ainsi trouvé aux maîtres qui n'ont plus qu'à l'appliquer aux résultats de leurs élèves.

Normes de promotion : Les règles suivantes ont été adoptées en 1e lecture :

1. En 1re année : Etre suffisant en lecture.
2. En 2e et 3e années : Avoir 3 branches principales suffisantes, avoir un maximum de 12 points aux 4 branches principales, avoir 2 branches secondaires suffisantes.
3. En 4e, 5e, 6e années : Avoir 3 branches principales suffisantes, avoir un maximum de 12 points aux 4 branches principales, avoir 5 branches secondaires suffisantes.

Les notes dont il est question ici correspondent à la nouvelle échelle proposée.

Plus de condition de moyenne générale.

Dans les bulletins, seules les branches indiquées dans le « tableau des branches appréciées » figureraient. Chaque maître apprécierait la note qui doit être inscrite dans le bulletin au vu de ses travaux de contrôle en cours de trimestre. Le système des coefficients est aboli.

La sous-commission ne s'est pas encore prononcée en ce qui concerne la part du maître dans la moyenne. Deux possibilités sont envisagées :

1. La moyenne annuelle d'une branche serait la moyenne obtenue en **additionnant les 3 notes** de fin de trimestre données par le maître **aux deux notes d'examens** (puisque'il y aurait 2 sessions) et en divisant par 5.

2. La moyenne annuelle d'une branche serait obtenue en **additionnant la moyenne des 3 notes** trimestrielles du maître **aux notes des examens** et en divisant par 3.

Afin d'éviter dans une certaine mesure les « forçages » successifs, il a été suggéré d'indiquer la note de l'année au dixième près.

Pour les cas limites, des règles de promotion conditionnelle seraient édictées à l'usage des autorités qui les prononcent.

Bulletins : Trois bulletins trimestriels par an (en novembre, mars et juillet) et 2 bulletins d'examens (en janvier et en juin) sont prévus.

Un bulletin **par mois** (notes ou remarques) serait exigé en plus des bulletins trimestriels ou d'examens.

Epreuves de sélection

En 1^{re} lecture, la sous-commission est unanime à souhaiter que les épreuves de sélection de 5^e et 6^e années remplacent les examens officiels de ces classes. Ce serait l'examen de connaissances et aptitudes destiné à déterminer ceux qui pourraient entrer dans les sections secondaires et préprofessionnelles. Il y aurait uniformité dans le canton concernant les admissions

à l'école secondaire. Il y aurait donc deux sessions. La part des notes du maître n'a pas non plus été déterminée ici.

Les bases statistiques fournies par le DIP et l'étude de M. A. Perrenoud dans la brochure « Les épreuves d'orientation de janvier 58 » (répartition en 9 classes des résultats obtenus) ont amené à proposer que puissent entrer :

- en classique et scientifique, le 20 % des élèves (classes 7 presque complète, classes 8 et 9) ;
- en moderne C, le 40 % (classes 5, 6 et une partie de 7) ;
- en préprofessionnelle, le 30 % (classes 3 et 4) ;
- en classes de développement, le 10 % (classes 1 et 2).

Certains membres de la sous-commission voudraient voir dans ces chiffres de simples indications qui pourraient être rediscutées chaque année. D'autres proposent de les considérer comme fixes, ce qui permettrait d'une part, de compter chaque année sur les contingents d'élèves de niveau intellectuel sensiblement constant, d'autre part, d'éviter que certaines sections, la préprofessionnelle par exemple, voient leurs effectifs diminuer par rapport à d'autres, de façon imprévisible.

JURA BERNOIS

APRÈS UN COURS A L'ÉCOLE NORMALE DE PORRENTRUY

Durant la semaine du 20 au 25 juillet, treize instituteurs jurassiens ont suivi un cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles donné par M. le Dr Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, dans son établissement même. Cette solution arrangeait fort bien les choses : d'une part, l'Ecole normale mettait à disposition une classe-atelier nécessaire pour exécuter les différents travaux manuels prévus au programme et, d'autre part, grâce à son internat et au personnel de service, plusieurs participants trouvaient à bon compte pension et chambre. Vide de ses normaliens en ce début de vacances, l'Ecole normale ouvrait les portes de ses classes et de son home à un groupe d'instituteurs désireux de se perfectionner dans les conditions les plus favorables pour un travail pratique et les plus économiques pour leur hébergement.

C'était d'ailleurs la seconde fois qu'un tel cours se donnait à Porrentruy : le premier avait eu lieu à fin juillet 1958 avec 11 participants. Celui de cette année en groupait deux de plus, mais il n'en fallait vraiment pas davantage pour que chacun pût travailler dans de bonnes conditions. Le programme du cours était identique à celui de l'année dernière : exercer les manipulations élémentaires permettant un enseignement expérimental des sciences naturelles à l'école primaire, notamment au degré supérieur ; monter quelques appareils ; préparer les produits. Ce qui se traduit, en d'autres termes, par apprendre à *travailler le verre à la flamme* (avec toutes les opérations et tous les gestes précis pour le couper, le border, effiler un tube, le couder) ; *préparer un produit* en sachant composer une solution, décanter et filtrer un liquide, le chauffer et l'évaporer au bain-marie, utiliser et vider un acide en flacon, l'étiqueter ; *produire et expérimenter un gaz*, aussi bien le gaz carbonique que l'oxygène ou le subtil hydrogène, le siphonner et le transvaser et, pour couronner le tout, *monter un appareil prêt à fonctionner sans faire de casse* en ajustant les

bouchons, en introduisant les matières, en pinçant un tube, en stabilisant l'appareil, etc.

Pour obtenir ce résultat, il fallut beaucoup d'exercices, mais les participants mirent tant d'ardeur, d'intérêt et de joie à se faire la main et à s'instruire que, tour à tour, le local de travail se transformait en atelier de verrier avec treize becs de gaz à flamme bleue chauffante (quelle température !), en laboratoire de chimiste avec, entre autres exemples, treize appareils à hydrogène et tout un chapelet de détonations... (non pas de la bombe H heureusement !) ou treize appareils à distiller avec combustion de l'alcool évaporé, puis en salle d'études avec son tableau noir couvert de formules à symboles, mais jamais en antre d'alchimiste car, en complément au travail manuel, M. Guéniat donnait chaque fois les explications théoriques pour comprendre une combinaison, une oxydation, une réaction, ou, avant chaque montage ou chaque expérience, une feuille avec un plan schématique de construction, qu'il avait pris la peine de préparer et de multicopier le soir, quand les anciens normaliens retrouvaient les lieux connus de la bonne ville de Porrentruy et réveillaient leurs souvenirs du temps de leurs études...

En outre, les participants s'initiaient à l'emploi de l'appareil de chauffage au gaz Primus-Propane qui permet de réaliser en classe, à bon marché et sans aucun danger, tous les montages et toutes les expériences exigeant une source de chaleur. Grâce à ce moyen, dû à l'initiative de M. Guéniat, une trentaine de classes jurassiennes ont, à ce jour, le gaz en classe pour le prix minime de 36 francs. (S'adresser au Centre d'information SPJ, à Porrentruy).

Après six jours de travail intensif, chacun put emporter, à un prix très avantageux, tout un lot de matériel (blocs en bois imprégnés au noir d'aniline, bouchons, tubes, verroterie, outils), toute une série d'appareils de sa propre fabrication pour la production en classe du gaz carbonique, de l'oxygène avec le permanganate de potassium, de l'hydrogène par l'action de l'acide sulfurique sur le zinc, pour la distillation, la fermentation, la digestion de l'albumine, etc. et toute

une collection de produits en flacons dûment connus et étiquetés, ainsi qu'un cours de 40 pages de format normal avec directives, conseils, rappels, remarques, schémas, croquis, etc, plus une foule d'idées et une bonne dose d'enthousiasme.

Voilà d'un coup tout un matériel expérimental, qui ne fait pas double emploi avec la boîte vaudoise, il faut le préciser, mis à la disposition d'une classe de village, un véritable enrichissement de moyens d'enseignement qui n'auront pas coûté cher aux communes, et, ce qui est non moins important pour le titulaire d'une classe, la connaissance précise, la manipulation exacte et sûre, l'habileté manuelle, l'habitude du contrôle et de la mesure de l'expérience et de son essai-témoin et, bien entendu, les outils et les techniques de travail pour conduire d'autres expériences et réaliser d'autres montages.

Comme le précédent, le cours de cette année fut un succès. Les participants tiennent à remercier sincèrement M. le Directeur de l'Ecole normale pour son dévouement et sa grande compétence, et son épouse, Mme Guéniat, pour son amabilité à recevoir ses hôtes à l'Ecole normale. Ils expriment aussi leur gratitude à la société organisatrice, la Section jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, ainsi qu'à la Commission jurassienne des cours de perfectionnement et à la Direction de l'instruction publique pour leur appui.

La formule d'un cours pratique avec construction d'un matériel expérimental durable est à retenir pour les années à venir. Plutôt que des conférences d'un jour ou de toute une matinée sur un même sujet sans participation active des auditeurs, ce genre de cours retient de plus en plus la faveur des enseignants qui y trouvent un profit direct pour leur travail scolaire. La Commission jurassienne des cours de perfectionnement ne doit pas craindre d'en inscrire régulièrement à son programme qui est bien souvent plus théorique que pratique. Aujourd'hui, l'instituteur trouve facilement l'occasion de parfaire sa formation intellectuelle par la radio, la télévision, les voyages organisés, les cours de l'Université populaire, les efforts des sociétés culturelles et théâtrales et les ciné-clubs. Il lui manque davantage la technique de travail qui lui permet de surmonter ses hésitations et de concrétiser ses projets. Le cours qui vient de se renouveler à l'Ecole normale de Porrentruy, d'une durée moins longue et d'un coût moins élevé que les cours centraux de la Société suisse de travail manuel, donne de l'assurance au maître et le dote encore des outils indispensables pour travailler. Le succès qu'enregistre, depuis deux ans le cours de M. Guéniat prouve suffisamment que la formule retenue est favorable au perfectionnement didactique du corps enseignant et à l'équipement matériel de l'école primaire.

Certes il convient encore de centraliser tous les cours au même lieu, de préférence au siège des écoles normales qui, naturellement doivent être équipées pour accepter cette nouvelle fonction. Celle de Porrentruy, depuis quelques années, élargit sa mission fondamentale de former des instituteurs pour devenir un authentique Centre d'information pédagogique pour le corps enseignant en butte aux difficultés de la carrière pédagogique. Lors de la construction d'une nouvelle école normale à Porrentruy, il faudra songer à doter cet établissement du local et des installations nécessaires à remplir cette mission nouvelle en faveur de l'école primaire, en constante évolution vers l'école active.

Et d'ores et déjà, il faut prendre les mesures utiles pour que le cours de manipulations se répète l'année prochaine.

G. Cramatte

SYNODES DES SECTIONS SIB DE DELÉMONT ET DES FRANCHES-MONTAGNES

Mercredi 2 septembre, un temps splendide embellissait le Plateau et présidait à la rencontre des 2 sections SIB des Franches-Montagnes et de Delémont.

Celle-ci, conduite par M. Bernard Wilhelm, maître secondaire à Delémont, tint ses assises au collège secondaire de Saignelégier. Après la partie administrative, M. Paul Jubin présenta une magnifique série de clichés sur les Franches-Montagnes qu'il agrémenta de propos pétillants d'esprit.

M. Joseph Petignat présida la séance de la section des Franches-Montagnes. Après avoir passé en revue les tractanda habituels à tous synodes, M. Petignat insista sur le travail qui reste à faire pour que les étudiants du district qui fréquentent les écoles supérieures de la Chaux-de-Fonds et du Locle obtiennent des bourses. Certaines commissions ont déjà été nanties de la chose, sans résultat jusqu'à présent.

M. Paul Bessire présenta ensuite le rapport de section établi en vue du prochain Congrès pédagogique de Saignelégier. Ses fonctions à la tête de l'orientation professionnelle du district et à l'école secondaire le qualifiaient pour traiter le sujet.

Ecole et orientation professionnelle.

Il le fit avec compétence et à la satisfaction de tous les participants qui acceptèrent, sans autres commentaires que des louanges pour ce travail objectif et fouillé, les 8 thèses concluant le rapport, et que nous communiquons ci-dessous.

Les 2 sections se regroupèrent pour l'apéritif à l'Hôtel de la Gare et partirent pour les Vacheries des Breuleux où un excellent repas y fut servi et permit une magnifique fraternisation dans la gaieté et dans la joie.

M. Aeschlimann, président du Comité cantonal, et M. Rychner, secrétaire central, qui avaient déjà auparavant assisté aux délibérations de la section des Franches-Montagnes, s'adressèrent à l'assemblée et firent part de leur plaisir de rencontrer ces 2 sections.

Pendant tout l'après-midi, l'esprit ne perdit pas ses droits, grâce à MM. Jubin et Wilhelm qui agrémentèrent le repas de joyeux propos et d'entraînantes chansons.

Journée splendide, manifestant les liens qui unissent le corps enseignant jurassien et qui se termina par une randonnée pleine de charme à Tête de Ran, où on se dit : A bientôt ! Chacun songeant au prochain congrès, très certainement. **b.**

Conférence de M. Paul Bessire, présentée au synode de Saignelégier, sur le thème : « Ecole et orientation professionnelle ».

Thèses

1. On peut souhaiter un resserrement des liens existant entre le corps enseignant et les organes de l'O.P. et une plus étroite collaboration entre eux, autant pour la liquidation des tâches administratives courantes qui leur incombent et pour poursuivre des buts plus élevés. Lors des synodes, les conseillers de profession pourraient faire connaître ce qu'il juge utile à la cause commune de l'enseignement et de l'orientation professionnelle.

2. On doit constater que la situation de l'orientation professionnelle dans le Jura s'avère précaire. Il paraît bien difficile de résoudre la crise actuelle, en recourant aux moyens habituels, mais une solution appropriée devra être trouvée dans un avenir proche. Pour

assurer, entre-temps, la relève, la collaboration accrue du corps enseignant et de l'orientation professionnelle est hautement souhaitable.

3. Sans méconnaître, ni sous-estimer la nécessité d'une adaptation aussi parfaite que rapide et l'école aux impératifs du moment, il nous paraît sage de procéder, dans ce domaine si délicat, avec méthode et prudence, et, surtout, sans hâte excessive. Tout à coup serait, en définitive, préjudiciable à notre jeunesse, et cet écueil doit être évité à tout prix.

4. Le problème école-orientation professionnelle étant posé, dès 1959, il s'agit de préparer une éventuelle adaptation dans le cadre de l'école jurassienne. Il nous appartient de faire notre choix, soit en imitant l'expérience de Genève et de Lausanne, soit en trouvant une formule jurassienne, à définir, en rapport avec la structure propre de notre économie.

5. Si la première solution était adoptée, il y aurait lieu, dans ce cas, de choisir le meilleur compromis possible entre les désirs de l'industrie, par exemple, et les possibilités de l'école. Peut-être arriverait-on alors à une simple confrontation, à l'avantage de l'école, dont les droits essentiels devraient être sauvegardés. Dans les deux cas, il serait désirable d'instituer un genre de CEP.

6. Si la seconde solution prévalait, nous suggérerions d'entrer en relation avec la commission responsable de nos grandes associations jurassiennes, et nous pensons en premier lieu à l'ADIJ en faveur de qui militent déjà les services rendus aux apprentis méritants.

7. En connaissance de cause, forte de son expérience et des résultats obtenus, l'école a des revendications à formuler. Elles viseraient, en tout premier lieu, à former des têtes bien faites, dans le sens d'un développement complet et harmonieux des facultés jugées essentielles par le corps enseignant et des valeurs permanentes de l'éducation.

8. Plutôt que de viser à un changement total, voire même partiel, dans la préparation de nos jeunes gens aux exigences de la vie, faisons le point sur les résultats déjà obtenus, notamment en fin d'étude et d'apprentissage. Ceux-ci sont probants et éloquents. Renouvelons donc notre entière confiance au corps enseignant, qui œuvre si bien pour l'avenir de nos jeunes. Il mérite toute notre estime et notre reconnaissance la plus vive.

Saignelégier, le 2 septembre 1959.

DIVERS

CHEZ LES PETITS

Le papillon doré

Après celle des fourmis, nous avons étudié, le printemps dernier, la vie des chenilles et des papillons.

J'eus la chance, cueillant cette semaine-là précisément, la première rose du jardin, de trouver une chenille verte soigneusement emmaillottée dans une feuille, qu'elle avait enroulée autour d'elle. Elle venait à propos pour illustrer ma leçon, car, de toute évidence, cette chenille se préparait à devenir chrysalide.

Les enfants connaissaient fort bien les chenilles et les papillons. Mais malgré explications, illustrations, dessins agrandis au tableau noir, ils n'arrivaient pas à comprendre ce que pouvait être cet état intermédiaire de chrysalide. Nous mimés donc tous nos espoirs en cette petite chenille verte, placée dans une boîte transparente. La confiance des enfants était plus grande que la mienne ; dès le premier instant, alors que la bestiole n'était encore qu'une modeste chenille, ils s'attendaient à voir s'envoler un papillon. Inutile de dire que ce papillon, vivant dans leur imagination, était immense, paré des plus chatoyantes couleurs et devait évoluer indéfiniment dans notre classe...

Quant à moi, qui n'ignorais pas que la période chrysalide peut durer longtemps et qui n'étais, d'ailleurs, nullement assurée que ma chenille atteindrait même ce deuxième stade de la transformation, je commençais à avoir des regrets d'avoir éveillé dans le cœur de mes enfants un espoir à la réalisation aussi aléatoire. Mais le ciel, qui m'avait à point nommé procuré une chenille, veillait à ce que la confiance des petits ne fût point déçue. Deux jours plus tard, entrouvrant délicatement la feuille de rosier, je m'aperçus que la chenille s'était rapetissée et comme desséchée. Et très peu de temps après, elle était devenue une véritable chrysalide, malheureusement très petite. Chacun put l'examiner et comprendre de façon tangible cet état jusqu'alors si mystérieux. Ensuite, il ne resta plus qu'à attendre.

D'autres sujets vinrent capter l'intérêt des enfants ; ils n'en oublièrent pas pour autant la chrysalide et chaque jour l'un ou l'autre allait lui jeter un coup d'œil.

Et le miracle se produisit. En arrivant en classe un après-midi, je vis que la boîte contenait un papillon. Bien petit, bien terne, vraisemblablement un papillon de nuit, mais un papillon tout de même et vivant. Il avait exactement l'apparence d'une mite, triangulaire, gris-brun avec un reflet mordoré.

Je ne dirai pas que les enfants l'admirent aveuglément : il était par trop différent du papillon de leurs rêves. Du moins avait-il le mérite d'exister et ils furent satisfaits que la chenille ait rempli sa mission. Lorsque, la boîte ouverte, le nouveau-né s'envola et traversa toute la classe, l'enthousiasme éclata. Un deuxième miracle se produisit : on crut voir des ailes chatoyantes et grandes comme la main ; nous avions un papillon à nous ! La nouvelle se répandit dans l'école, mais nous fûmes les seuls à avoir vu le papillon car, blotti entre deux lattes de bois, il fut immédiatement introuvable. Sans doute, desséché, y est-il encore et le vœu des enfants, de le garder indéfiniment, s'est ainsi réalisé.

A la suite de cette expérience captivante, je traçai un parallèle entre la destinée du papillon — qui est de se traîner à terre d'abord et de voler ensuite — et celle de la fourmi qui vole, perd ses ailes et passe le reste de son existence sur le sol. Je demandai aux enfants lequel de ces deux sorts leur semblait le plus enviable. A l'unanimité, ils choisirent celui de la chenille, destinée à terminer sa vie libérée des liens terrestres.

N'est-ce point là le choix que nous ferions nous aussi, si cette alternative nous était présentée ? F. S.

Collègues !

Pour vos achats, favorisez les maisons qui soutiennent notre journal.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue



dans les restaurants du
DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

recommande
ses restaurants à

LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, Rue du Rhône 1

RESTAURANT DU LAC DE BRET

Le lieu idéal pour les classes

J.P. Brélaz, chef de cuisine

Tél. 5 81 26



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE



AUTO-ÉCOLE

≡ A. B. C. ≡
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



Que vous lisiez
Que vous écriviez
... de l'école au bureau

toujours

SUR LES DEUX RIVES...
5-7, rue Lévrier
5, rue de la Confédération
GENÈVE

NAVILLE & Cie S.A.

Votre libraire ▲ Votre papetier ▲ JOURNAUX ▲ REVUES

PAPETERIE de ST LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

RUE ST LAURENT 21

Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Partie pédagogique

VERS L'ÉCOLE DE DEMAIN

C'est devenu un truisme banal que d'affirmer dans les actuels bouleversements techniques, économiques et sociaux un des phénomènes les plus caractéristiques de notre temps. Il est vrai que frappés par les changements survenus dans les multiples domaines de l'activité humaine, les historiens du travail parlent déjà de seconde révolution industrielle. La première, rappelons-le, avait été caractérisée par le triomphe de la machine à vapeur et par le passage du travail en manufacture à celui de la fabrique; la seconde se marque par un extraordinaire développement de techniques nouvelles ainsi que par l'utilisation de plus en plus massive de l'énergie sous toutes ses formes. Aujourd'hui calorifique et électrique, demain ou ce soir déjà libérée de l'atome, cette énergie permet à l'homme les espoirs les plus audacieux comme les craintes les plus justifiées. On sait par ailleurs que la vie moderne remet en question nos structures sociales les plus élémentaires: l'enfant n'échappe-t-il pas de plus en plus à l'influence de son groupe normal, la famille, avec toutes les conséquences que cela implique. L'humanité est-elle entrée dans une époque critique au cours de laquelle tout est remis en question, ceci jusqu'à la découverte d'un nouvel équilibre issu d'un système de valeurs reconnu de tous. Il n'est du reste pas dans nos intentions d'entrer ici dans des considérations dépassent et de combien le cadre étudie, mais bien plutôt de tenter de dégager et de mettre en évidence quelques problèmes que cet âge sans précédent va poser à l'Ecole de demain.

* * * * *

Cette dernière va en effet se trouver devant un rôle de plus en plus complexe. D'une part, l'instruction est la reine du moment; à la suite de l'ingénieur et de sa règle à calcul, l'humanité se libère des tâtonnements d'un empirisme aveugle, repoussant une fois de plus les limites du possible. D'autre part, la dissolution des structures sociales traditionnelles pose en termes très lourds le problème de l'éducation. L'Ecole ne saurait donc faire preuve d'immobilisme et se retrancher derrière le rempart inutile et dangereux d'un conservatisme stérile; elle doit au contraire prendre nettement conscience des difficultés qui l'attendent demain. La chose est possible dans la mesure où ses responsables se pencheront avec attention sur les travaux des sociologues et des économistes. Ce travail d'information doit être entrepris sur une très large échelle; dans l'introduction à son remarquable ouvrage « Politique de l'emploi et de l'éducation », le professeur Pierre Jaccard ne dit-il pas: « Il importe, en effet, que non seulement les éducateurs, les responsables de l'économie ou les dirigeants de la politique, mais encore le plus large public soient mieux informés des interprétations et surtout des faits que nous présentons ici. » Cette étude du futur doit évidemment se compléter d'une analyse objective des institutions dans leur état actuel. Connaissant les impératifs de demain, il sera alors possible d'adapter les moyens d'aujourd'hui.

Chacun sait que les systèmes scolaires de nos cantons se caractérisent par une diversité dont on peut

dire du bien et du mal. Il est clair que si l'autonomie cantonale en matière d'enseignement se justifie à plus d'un titre, elle n'en conduit pas moins parfois à des conséquences aussi absurdes qu'onéreuses. Pensons simplement au problème posé par l'adaptation à un nouveau programme lors d'un changement de domicile, aux différences entre les divers plans d'études, au luxe inutile de manuels édités pour un seul canton. Un mot résume, semble-t-il, l'attitude de nos institutions en face des nécessités du temps présent: inadaptation. Cette dernière est tout à la fois le fruit d'une tradition respectable et celui d'un bouleversement fondamental de nos cadres de vie.

Considérons par exemple l'Ecole vaudoise. Fille de la Réformation et conduite à ce titre par une claire volonté de donner à la masse une instruction suffisante pour lire et comprendre le message des Evangiles, elle correspondait assez bien, vers 1900, à ce que notre peuple était en droit d'en attendre. En face de l'école primaire, dont l'enseignement suffisait à la majorité de la population d'alors, se dressait l'école secondaire, essentiellement confinée dans son rôle de pépinière de l'Université. Dans une étude publiée en 1903, l'éminent professeur et philosophe Maurice Milioud pouvait en toute sincérité défendre l'idée que chacun doit être à sa place, ce qui signifie en fait les masses populaires à l'école primaire et les enfants des classes aisées au collège. Position nette sinon nuancée, et qui se situe fort loin de ce droit à l'éducation qui marque l'Ecole des U.S.A. dès le milieu du XIXe siècle. A vrai dire, le besoin d'un enseignement plus différencié se faisait déjà sentir puisqu'il nous a valu la création des classes primaires supérieures, instituées par la loi sur l'instruction publique primaire du 15 mai 1906.

Or, les cinquante années nous séparant de ce que nos aînés nomment avec un brin de nostalgie « la belle époque » sont caractérisées par cette accélération du progrès dont nous parlons plus haut. Ce processus au rythme effarant s'accompagne d'une demande de personnel qualifié de nature à faire frémir les responsables de l'Ecole, à la condition implicite qu'ils soient conscients de ce que demain leur réserve. Cette demande se manifestera tout d'abord sur le plan technique, par un besoin accru d'ingénieurs et de techniciens. En voici un exemple: en ce qui concerne notre pays, l'effectif actuel des techniciens en machines et en électricité s'élève à 12 000 unités. On a calculé qu'en doublant le recrutement, ce qui est manifestement impossible faute de crédits et de cadres qualifiés, l'accroissement serait de 1700 diplômés au bout de dix ans. Selon l'avis autorisé d'une personnalité dirigeante de notre industrie, la Suisse aura, en 1970, besoin de 60 000 techniciens de plus qu'aujourd'hui. De tels chiffres se passent de commentaires. De son côté, le secteur tertiaire de l'économie nous imposera de nouvelles exigences. Nous nous bornerons à relever que si, au début de notre siècle, l'instruction primaire suffisait à la majorité de la population scolaire, il n'en est plus de même aujourd'hui. La connaissance de l'allemand n'est-elle pas exigée des candidats à un simple poste

d'agent de police ou d'employé des services de transports publics? Relevons enfin que d'inévitables et souvent douloureux transferts de main-d'œuvre imposeront un reclassement d'autant plus difficile qu'il n'aura pas été préparé.

En face d'une évolution aussi rapide, prenant par moments l'allure d'une mutation biologique, l'Ecole s'est certes efforcée d'adapter ses structures aux situations nouvelles, mais ces transformations sont davantage le fait de la pression continue des besoins que celui d'une volonté consciente des problèmes de demain. La création des classes primaires supérieures, celle des classes spéciales pour débiles et caractériels, l'institution de l'enseignement ménager, le développement de l'enseignement commercial, celui de l'orientation professionnelle, la réforme en cours de l'enseignement secondaire, demain la gratuité de ce dernier, voilà bien les étapes essentielles de cette adaptation.

Nous pensons toutefois qu'il ne saurait suffire d'adapter a posteriori nos structures scolaires en fonction d'un devenir au rythme inlassable, mais qu'il est au contraire urgent d'étudier une réorganisation intégrale du système scolaire vaudois. Le temps presse et il serait vain de le perdre dans une critique négative. Ce qui s'impose, c'est l'étude approfondie d'un plan de réformes envisagées tout à la fois dans le temps et l'espace, d'abord pour ne pas perturber la formation des volées en cours de scolarité, et ensuite pour ouvrir la voie à une solution valable un jour peut-être pour le pays romand tout entier.

Une telle tâche ne saurait demeurer l'œuvre d'un seul cerveau, si vaste soit-il, ni même celle d'une chapelle! N'a-t-on pas reproché à l'actuelle réforme de l'enseignement secondaire vaudois d'avoir été conçue au sein d'un cercle trop fermé! Il faudra au contraire rechercher la collaboration étroite de ceux qui, au sein et en dehors des divers ordres d'enseignements, sont qualifiés pour apporter leur pierre à l'édifice commun et mettre notre Ecole en mesure de remplir au mieux sa mission pour le bien de notre jeunesse. Le jeu en vaut la chandelle; la « matière grise » est notre seule richesse et l'Ecole ne remplira son devoir que dans la mesure où elle prospectera effectivement toutes les couches de la population.

Il convient, dans cet ordre d'idées, d'approfondir tout d'abord le problème posé par la nécessité d'une Ecole capable de donner à chacun le meilleur enseignement auquel il est, de par ses dons, en droit de prétendre. A ce propos, il semble bien que l'actuelle réforme de l'enseignement secondaire correspond dans son esprit aux tendances actuelles en matière d'enseignement du second degré, mais si cette réforme paraît clairement voulue et pensée chez les chefs, elle n'en est pas moins combattue dans le rang. Il ne nous appartient du reste pas de nous immiscer dans ce débat, certains éléments nous échappant, mais nous nous permettons toutefois de déplorer l'absurde fossé séparant deux institutions aussi semblables dans leurs buts sinon dans leurs structures que les sections générales des collèges et les classes primaires supérieures. Toutes deux suivent des routes en somme parallèles,

mais sans aucun esprit de collaboration. Il faut rechercher dans une certaine méfiance réciproque ainsi que dans les cloisons étanches qui, chez nous, séparent les ordres et les sections de l'enseignement les causes de ce regrettable état de fait. Telle un organisme sénile, notre Ecole vaudoise manque de souplesse; chacun vit pour soi derrière sa porte close et ce n'est certes pas une nouvelle loi sur l'enseignement primaire ou secondaire qui nous apportera le remède consacrant à nouveau pour quelque vingt ou trente ans une inadaptation devenue chronique. Seule une étude générale englobant les enseignements du premier et du second degré peut ouvrir le chemin à un texte législatif à la mesure du problème.

Car la tâche est immense. Ne va-t-elle pas de la lourde question de l'orientation scolaire à celle tout aussi grave de la formation des maîtres secondaires (*) et primaires, de l'épineux problème posé par les programmes devenus pléthoriques à celui de l'adaptation des difficultés et des exigences à l'âge des élèves, de celui des effectifs à celui des locaux et des bâtiments? Les moyens ne manquent pas, mais encore faut-il vouloir y recourir. Il est grand temps pour l'Ecole de tirer parti des travaux des spécialistes des sciences de l'homme capable d'éclairer sa lanterne. Ne faut-il pas tout d'abord adapter notre enseignement à l'état actuel de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, et en particulier substituer le point de vue dynamique, génétique et fonctionnel au point de vue statique, analytique et structural? N'importe-t-il pas enfin de reviser, à la lumière des découvertes des sciences sociales et économiques, une politique de l'éducation basée sur une tradition certes respectable, mais d'où s'exhale un parfum d'anachronisme?

Tel un paysan attaché à l'outil reçu des mains de son père, plus d'un fidèle serviteur de l'Ecole — dans tous les ordres et à tous les échelons — ne prêtera qu'une oreille sceptique aux propos des novateurs. Pourquoi leur en faire un grief? Ni leur conscience professionnelle, ni la qualité de leur enseignement ne sont en cause. Seule compte l'efficacité de leurs efforts, la mesure dans laquelle le pays tout entier recueille les fruits de leur labeur. Or, il suffit de jeter un coup d'œil sur des statistiques pour juger à quel point la Suisse est en état d'infériorité devant les exigences posées par la civilisation tertiaire à laquelle nous allons accéder.

Dès lors, quelle tâche est la plus urgente, sinon ce travail d'information demandé par le professeur Jaccard dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut? Information objective, marquée au coin des quatre vertus cardinales dont parle Platon dans la République: sagesse, courage, tempérance et justice! Information diffusée à tous les échelons, dans tous les secteurs, dans toutes les circonstances! Puisse cette modeste étude y apporter sa contribution!

Armand Veillon.

(*) Lire à ce propos l'intéressante étude publiée par le professeur Georges Panchoaud dans « Actualités pédagogiques, 1958 ».

Pour vos soirées scolaires ou de sociétés

engagez votre collègue-magicien

NAJAROS

Membre de la SPR, prestidigitateur diplômé

Neuchâtel, Valangines 40

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

DÉFENDONS NOTRE PATRIMOINE LINGUISTIQUE

Chacun sait que, depuis quelques années, les cartes de l'Atlas Siegfried ne se réimpriment plus, mais sont remplacées par les feuilles de la Carte nationale de la Suisse. Grâce aux derniers perfectionnements de la technique de l'impression, la présentation de cette œuvre topographique est remarquable. En y regardant de plus près, on s'aperçoit ensuite que, sur la carte au 1 : 25 000, de nombreux noms de lieux dits ont été supprimés ; c'est peut-être dommage, mais ce que la carte a ainsi perdu en intérêt toponymique, elle l'a gagné en clarté.

Une troisième constatation, enfin, va nous retenir un peu plus longuement : c'est la modification de l'orthographe de nos vieux noms locaux. En effet, beaucoup de noms ont été francisés, c'est-à-dire que leur terminaison « az », « oz », a été remplacée par un « e » muet. Ainsi, le Planoz, au sud-ouest de Savigny, est devenu le Plâne, et la Crochettaz, sur la route de la Corniche, a fait place à la Crochette. La Correntenaz, au sud du Mont Tendre, est maintenant la Correntine ; et à La Vallée, nous trouvons Le Carre (?) où nous attendent les douaniers.

La première remarque que nous ferons à ce sujet, c'est que l'auteur de la modification — le Service topographique fédéral — a certes été animé d'une bonne intention. On veut empêcher beaucoup de nos contemporains d'estropier ces noms anciens qu'ils lisent et prononcent d'une manière fautive. Il est en effet, par exemple, fort disgracieux d'entendre certains employés de tram de la ligne Lausanne - Lutry annoncer la station « Perraudettâze » !... C'est depuis la disparition de nos patois que les noms géographiques de ce genre ne sont plus prononcés correctement ; il en est d'ailleurs de même pour les noms de famille similaires : Cornaz, Corboz, devenus Cornasse, Corbôze, etc.).

Mais revenons à notre carte nationale pour constater que les noms de communes ou de quartiers importants n'ont pas été touchés : Rivaz, Tolochenaz, la Sal-laz, la Rosiaz, etc. On a donc établi un certain choix ; mais dans un domaine si délicat que celui de l'origine des noms propres (car on ne saurait rationaliser l'orthographe de ces mêmes noms sans tenir compte de leur sens), il est facile d'être fantaisiste autant qu'électrique.

Nous avons parlé plus haut du Plâne du Jorat ; comment se fait-il que le Planoz, au N.-E. du Brassus, soit resté tel quel sur la carte ? Par contre, le pâturage des Plainoz, sur le Lieu, est maintenant désigné : les Plaines (?). Sont-elles vraiment des plaines, ces pentes qui descendent du Petit Risoux ? D'ailleurs, les noms en « oz » sont généralement masculins et ce fait retarde encore notre acquiescement quant à la modification apportée ici. Notre étonnement a été grand, d'autre part, de trouver ceci sur une carte manuelle de la Suisse (au 1 : 500 000) éditée par les Départements de l'instruction publique de Vaud et du Valais : entre Martigny et Vallorcine, voici La Forcle, tandis qu'aux Ormonts, c'est La Forclaz !

Ceci dit, considérons maintenant ces suffixes « az » et « oz » et remarquons qu'ils sont formés de deux éléments : une voyelle et un z final. Ce z terminal n'a pas de valeur ; c'est une adjonction abusive du XVIIIe siècle ; ç'aurait été, paraît-il, un simple élément décoratif permettant au scribe un trait de plume gracieux, un paraphe ! Certaines familles n'ayant pas sacrifié à la mode de cette lettre, dans l'orthographe de leur

nom, on peut donc aujourd'hui écrire sans sourciller la phrase suivante : Allons à La Sarraz visiter le tombeau de François Ier de la Sarra !

Les voyelles a et o, par contre, nous tiennent à cœur ; elles marquent notre lointaine appartenance à la langue d'oc, et, singulièrement au groupe linguistique dit franco-provençal. Elles sont un legs du patois, ainsi que le signalait notre littérateur vaudois patoisant, Marc à Louis (Jules Cordey) dans les conférences qu'il a prononcées sur ce sujet. Remplacer ces deux voyelles par un e muet, c'est donner une victoire de plus au français dans la lutte à mort qu'il mène depuis bientôt mille ans contre nos parlars régionaux.

Au temps du patois, nos vieux noms romands étaient prononcés correctement : accent tonique sur l'avant-dernière syllabe, finales a et o peu accentuées mais prononcées tout de même. Au cours du siècle dernier, on s'est mis à parler à la française, en reniant l'apport du vieux langage estimé désuet : les noms Cornaz, Bubloz, Domenjoz sont devenus, dans le parler populaire, Corne, Buble, Dominge. L'école publique n'a pas emboîté le pas, mais, avec son aide fautive, puis avec celle de la radio, on en est arrivé à la phase actuelle où l'on se fait un devoir de prononcer scrupuleusement toutes les lettres... Si bien que le village de Nods, au pied de Casseral, au lieu de se dire « Nô », prend la ressemblance phonétique du nom de famille germanique Notz !

Notre conclusion est des plus simples : nous demandons le rétablissement (ou le maintien) des suffixes a et o, tout en approuvant l'élimination du z inutile et tentateur. A la rigueur pourrait-on le conserver dans le cas des noms au pluriel.

C'est ainsi que, aujourd'hui déjà, nous nous trouverons d'accord avec les auteurs de la Carte nationale lorsqu'ils écrivent : La Foralla (près des Cornes de Cerf), le Rancho (sous Gland) — nom où l'ancien espagnol fait bon ménage avec notre idiome — enfin les Plantaz sur Nyon, et les Emeluzo près de Clarmont.

Les membres du corps enseignant qui, regrettant les modifications des noms de chez nous, approuvent notre manière de voir, voudront bien écrire dans ce sens à la Direction du Cadastre (Département des Finances) qui fera rapport au Conseil d'Etat, lequel interviendra alors auprès des instances fédérales, en l'occurrence le Service topographique fédéral.

P. Burnet.



tous
les
livres
et le
matériel
éducatif

librairie-papeterie Gasser Le Locle

LEÇON DE CHOSES

LE GRAND DUC

**Le grand duc** (description technique)

Le grand duc appartient à la famille des **hiboux**. On l'appelle d'ailleurs aussi le **grand hibou**.

C'est l'aigle de la nuit et le roi des rapaces nocturnes. C'est le plus grand et le plus beau de ces oiseaux.

Dimensions. Il a presque la taille de l'aigle royal. Il a les jambes, le corps et la queue plus courts que celui-ci, la tête beaucoup plus grande, les ailes moins longues. Il mesure 0,60 m de long et 1,60 m ou 1,70 m d'envergure. L'aile pliée mesure 0,50 m et la queue 0,30 m.

Œufs. La femelle pond dans une cuvette de sable ou de terre 2 ou 3 œufs qui sont blancs, arrondis, à coquille rugueuse, mesurant 60 mm sur 50 mm et pesant environ 80 g. La ponte a lieu en mars ou avril.

Petits. Les jeunes sont couverts d'un épais duvet blanc qui devient brunâtre, barré transversalement de noir, puis comme celui des adultes. La mère les nourrit en surabondance de la pâture qu'elle a préparée dans son gosier.

Tête. On distingue aisément le grand duc à sa grosse figure, à sa tête énorme, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparents; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face entourée de poil ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées qui abou-

tissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très forts et très crochus; à son cou très court...

Plumage ... à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles...

Cri ... enfin à son cri effrayant **huihou, houhou, bouhou, pouhou**, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer...

Habitat ... et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite; aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux.

Nourriture. Sa chasse la plus ordinaire sont les lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris, qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil, les os et la peau en pelotes arrondies. Il mange aussi les chauves-souris, les serpents, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits: il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

Protection. En Suisse, il est totalement protégé, et de fortes amendes punissent les personnes qui dénichent et tuent ce bel oiseau. On a beaucoup exagéré les méfaits du grand duc. Il paraît plus utile que nuisible.

N.-B. Le texte qui traite de la **tête**, du **plumage**, du **cri**, de l'**habitat** et de la **nourriture** est de Buffon (Œuvres choisies - Mame, édit.). Les autres détails sont tirés de divers ouvrages scientifiques, en particulier de « Les Rapaces », coll. « Les Beautés de la Nature » - Delachaux & Niestlé.

II. ETUDE D'UN BEAU TEXTE

Le grand duc (description poétique)

(Les enfants sont effrayés par des pas qu'ils entendent la nuit, dans le grenier... La maman décide de veiller avec ses deux garçons pour guetter et surprendre le voleur ou le fantôme.)

1. On marchait au bout du grenier. Un rat déta la et grimpa le long d'une poutre, suivi de sa queue de serpent. Le pas, **solennel**, approchait et je serrai de mes deux bras le cou des deux garçons.

2. Il approchait, lent, avec un **son sourd**, bien **martelé**, **répercuté** par les planchers anciens. Il entra, au bout d'un temps qui nous parut interminable, dans le chemin éclairé.

3. Il était presque blanc, **gigantesque**: le plus grand **nocturne** que j'aie vu, un grand duc plus haut qu'un chien de chasse. Il marchait **emphatiquement**, en soulevant ses pieds **noyés de plumes**, ses pieds durs d'oiseau qui rendaient le son d'un pas humain. Le haut de ses ailes lui dessinait des épaules d'homme, et **deux petites cornes de plumes**, qu'il couchait ou relevait, tremblaient comme des **graminées** au souffle d'air de la **lucarne**. Il **s'arrêta**, se renorgoea **tête en arrière**, et toute la plume de son visage magnifique enfla autour d'un bec fin et de **deux lacs d'or** où se baigna la lune. Il fit **volte-face**, montra son dos **tavelé** de blanc et de jaune très clair.

4. Il devait être âgé, solitaire et puissant.

5. Il reprit sa **marche de parade** et l'interrompit pour une sorte de **danse guerrière**, des coups de tête à droite, à gauche, des **demi-voltes** féroces qui menaçaient le rat évadé...

6. Il devina sans doute notre présence, car il se tourna vers nous d'un air **outragé**. Sans hâte, il gagna la lucarne, ouvrit à demi des ailes d'ange, fit entendre une sorte de **roucoulement** très bas, une courte **incantation magique**, s'appuya sur l'air et se fonda dans la nuit, dont il prit la couleur de neige d'argent.

Colette

La Maison de Claudine, Ferenczi, édit.

Les mots

grand duc : grand hibou, oiseau de proie chassant la nuit. Le grand duc d'Europe mesure 0,60 m de long et 1,60 m ou 1,70 m d'envergure. C'est le plus grand rapace nocturne.

solennel : de cérémonie, important, majestueux.

son sourd : son bas, non éclatant.

martelé : les pas de l'oiseau résonnaient comme des coups de marteau.

répercuté : le son des pas de l'oiseau était renvoyé par le plancher.

gigantesque : qui tient du géant, de proportions énormes.

nocturne : de nuit, qui veille pendant la nuit et dort le jour.

emphatiquement : de manière affectée, pompeuse, exagérée, fière.

noyés de plumes : ses pieds étaient perdus dans les nombreuses plumes.

deux petites cornes de plumes : ce sont les deux aigrettes de plumes du grand duc.

graminées : plantes qui portent un épi comme le blé, l'avoine, l'orge. Ici, l'auteur compare à ces épis les plumes légères et délicates des petites « cornes ».

se rengorgea : avança la gorge en retirant la tête un peu en arrière.

deux lacs d'or : ses yeux dorés et brillants.

volte-face : action de se retourner du côté opposé à celui qu'on regardait, demi-tour.

tavelé : moucheté, tacheté.

marche de parade : marche pompeuse, solennelle, de cérémonie.

danse guerrière : danse de guerriers, danse violente.

demi-volte : quart de tour.

d'un air outragé : d'un air vexé, offensé.

roucoulement : sorte de cri rappelant celui des pigeons.

incantation magique : paroles mystérieuses destinées à jeter un sort. Ici, chant étrange à l'adresse de cette nuit.

III. EXERCICES SE RAPPORTANT AU TEXTE DE COLETTE

1. Résumez en quelques mots chaque No du texte.
2. Relevez dans le portrait de l'oiseau (No 3 et 4) quelques détails ayant trait a) à la taille ; b) à la marche ; c) aux attitudes ; d) aux couleurs.
3. Relevez les nombreuses comparaisons et images du texte.
4. Relevez les adjectifs et les verbes qui **peignent** l'oiseau.
5. Quel est le passage que vous préférez et dites pourquoi ?
6. Quel est le contraire de **solennel**, **gigantesque**, **nocturne**, **emphatiquement** ?
7. Justifiez l'emploi de l'imparfait et du passé simple dans ce récit-portrait.
8. Lecture expressive.
9. Dictée à préparer pour demain : les No 3 et 4.
10. Récitation pour samedi en huit : les No 3 et 4.

IV. DESSIN

Illustrez le texte de Colette.

V. COMPOSITION

Dites ce que vous savez du grand duc.

Maurice Nicoulin.

BIBLIOGRAPHIE

Deutsches Schrifttum. Une nouvelle anthologie allemande, par E. Wismer, W. Uhlig, G. Pucher. Un vol. 16×22 cm. de 208 pages avec une carte hors texte, broché sous couverture illustrée en couleur et vernie. Payot, Lausanne, 1959. 7 fr. 50.

Fait qui mérite l'attention du public cultivé aussi bien que des cercles de l'enseignement, une nouvelle et remarquable anthologie de textes allemands du XXe siècle vient de paraître en Suisse romande. Le même éditeur annoncé pour septembre le volume complémentaire consacré aux auteurs classiques du XVIe siècle.

Les deux volumes sont publiés avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia, désireuse de soutenir une œuvre d'intérêt national. En effet, les auteurs — MM. E. Wismer, W. Uhlig et G. Pucher — ont tenu à accorder une large place aux écrivains classiques et modernes de Suisse alémanique, dont le rôle dans la littérature d'expression allemande n'a cessé d'être considérable.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'innovation qui consiste à consacrer un volume entier à un choix de littérature contemporaine, de Hofmannsthal à Dürrenmatt. Une telle sélection est nécessairement déli-

cate, faite du recul si commode pour porter des jugements définitifs ; mais, établie avec un doigté et un éclectisme remarquables, elle rendra des services d'autant plus précieux.

Ce qu'il faut souligner, c'est la préférence donnée autant que possible au texte complet (fragment formant un tout significatif par lui-même, nouvelle, court poème) plutôt qu'à l'extrait précédé d'un long résumé. De même les notes explicatives et les données biographiques, les unes et les autres groupées en fin de volume, sont limitées au minimum indispensable. La place essentielle revient aux textes mêmes. Débarrassés de tout élément « scolaire », présentés dans une typographie élégante, ils gardent l'attrait d'une belle lecture...

Ce volume a été conçu à l'intention des étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'allemand (gymnases, classes supérieures de l'enseignement secondaire). Mais le public adulte attiré par la littérature contemporaine (roman, théâtre, poésie) aura grand profit à lire ce recueil, qui réunit des œuvres ou fragments d'œuvres de valeur incontestée, mais qu'il est souvent difficile, voire impossible d'acquérir sans grands frais. Signalons — ce qui n'est point négligeable — que l'ouvrage est habillé d'une couverture d'un modernisme de bon goût où s'insère un dessin de Klee de façon particulièrement heureuse.

Observer les nombres

et jongler avec eux !

Nos élèves ont une tendance certaine à travailler machinalement, sans observer, et ceci tout spécialement en arithmétique, dans le domaine des fractions ordinaires notamment.

S'agit-il de simplifier une fraction ? $84/108$ par exemple ? On trouve alors dans le cahier ce travail ridicule :

$$\frac{84}{108} = \frac{42}{54} = \frac{21}{27} = \frac{7}{9}$$

Alors que 84 et 108 sont tous deux des multiples de 12. Cela doit être automatique, cela doit sauter aux yeux : on simplifie alors directement par 12 :

$$\frac{84}{108} = \frac{7}{9}$$

N'en est-il pas de même d'ailleurs lorsqu'il s'agit de trouver un dénominateur commun ? Pour exemple :

$$\frac{5}{6} + \frac{5}{9}$$

Nos élèves n'ont-ils pas tendance à multiplier machinalement un dénominateur par l'autre ? 6 fois 9... 54 : d'où

$$\frac{45}{54} + \frac{30}{54}$$

Mais 18, produit commun aux deux dénominateurs, devrait apparaître automatiquement.

Il faut pour cela que les nombres « parlent » à nos élèves, qu'à travers un 72, ils voient sans difficulté

$$\begin{array}{ll} 8 \text{ fois } 9 & 6 \text{ fois } 12 \\ 9 \text{ fois } 8 & 12 \text{ fois } 6 \end{array}$$

et qu'à partir de 8 fois 9, ils déduisent rapidement

$$\begin{array}{l} 4 \text{ fois } 18 \\ 2 \text{ fois } 36 \end{array}$$

ou que de 6 fois 12, ils déduisent encore 3 fois 24.

Il y a, pour entraîner nos élèves à cette maîtrise des nombres, des exercices et des observations à leur faire faire. En voici quelques-uns.

1. **Qu'y a-t-il de particulier dans ces numéros de téléphone ?**

36.36.36 36.00.63 34.55.43 34.56.78 etc.

2. **Je prononce des nombres ; qu'ont-ils de particulier ?**

123.456.789 909.090.909 80.000.008 etc.

3. **Qu'y a-t-il de particulier dans toutes ces divisions ?**

$18 : 36 = 0,5$ $14 : 28 = 0,5$ $37 : 74 = 0,5$
 $60 : 120 = 0,5$.

Non seulement elles se terminent toutes par 0,5, mais que signifie ce 0,5 ? Que le dividende est la moitié du diviseur. Quelle règle en tirer ?

Quelle application ?

$$\begin{array}{r} 234 : 36 \\ -216 \quad \frac{36}{6} \\ \hline 18 \end{array}$$

Le reste vaut la moitié du diviseur, donc je termine rapidement :

$$\begin{array}{r} 234,0 : 36 \\ -216 \quad \frac{36}{6,5} \\ \hline 180 \\ \frac{180}{180} \\ \hline 0 \end{array}$$

Autre application :

$180 : 36 = 5$ $140 : 28 = 5$ $370 : 74 = 5$

4. **Je compte... dès que vous pouvez compter avec moi, vous le faites !**

1 2 3 4 5 ... (très facile !)

2 4 6 8 10 ... (facile !)

1 3 5 7 9 11 ... (déjà plus difficile !)

3 6 9 12 15 18 ... (c'est le livret 3 !)

mais 4 7 10 13 16 ... (est plus difficile)

idem pour d'autres livrets... pour d'autres sauts réguliers ;

idem en redescendant.

1 2 4 7 11 16 22 ... (j'ajoute chaque fois une unité de plus)

2 4 8 16 32 64 ... (je double chaque fois).

5. **A quel livret appartiennent...**

a) 25 30 35 c) 63 56 49

b) 35 42 49 d) 42 35 70

d'abord dans l'ordre,

puis à l'envers,

ensuite en brouillant.

Exemples : 18 27 36 ... Livret 9 donc aussi le 3

24 60 48 ... Livret 12 donc aussi livrets 6, 3, 4, 2.

6. **Quel nombre ne fait pas partie de la série**

25 30 32 35 ... 32 !

49 56 60 63 ... 63 !

72 60 48 34 ... 34 !

comme précédemment, d'abord dans l'ordre, puis à l'envers et en brouillant.

7. **Quels sont les produits communs**

à 4 et 6 ... 12 24 36, etc.

à 5 et 7 ... 35 70 105, etc.

8. **Par combien divises-tu ?**

72 ? 8 9 12 6 4 3 2.

9. **De quel produit ces nombres sont-ils le double ? ... donc ...**

162 ? ... 81, soit 9 fois 9... donc 162, c'est 9 fois 18
3 fois 54

154 ? ... 77, soit 7 fois 11... donc 154, c'est 7 fois 22, ou
14 fois 11

132 ? ... 66, soit 6 fois 11... donc 132, c'est 12 fois 11, ou
6 fois 22, ou

3 fois 44, ou

2 fois 66.

10. **Par combien simplifier en une fois**

$$\frac{55}{66} \frac{36}{48} \frac{45}{60} \frac{27}{81}$$

11. **Observer le dénominateur par rapport au numérateur, et simplifier directement**

$$\frac{68}{136} = \frac{1}{2} \quad \frac{32}{96} = \frac{1}{3} \quad \frac{96}{16} = 6 \quad \frac{69}{23} = 3$$

12. **Comment décomposer un nombre ?**

pour avoir deux produits connus d'un même livret (le premier étant toujours un nombre de dizaines)

39 ... 30 et 9 ... livret 3, d'où $10 \text{ et } 3 = 13$

56 ... 40 et 16 ... livret 4, d'où $10 \text{ et } 4 = 14$

135 ... 90 et 45 ... livret 9, donc $10 \text{ et } 5 = 15$ etc. etc.

13. **Observe, et sans calculer trouve combien de fois**

$$\begin{array}{r} 301,50 : 28 \\ \frac{28}{28} \quad 10,7 \\ \hline 215 \\ \frac{196}{196} \\ \hline 190 \end{array}$$

On vient d'avoir 196 pour 7 fois, donc en 190 ... 6 fois !

Et puis vous en trouverez bien d'autres... et vos élèves mordront à ces petits jeux-là !

J.-J. Dessoulavy.

Le lait dans l'enseignement



Telle votre collègue

donnez-leur une leçon de choses qui les captivera !

Demandez notre cahier didactique illustré en couleurs sur le lait. *Le lait dans l'enseignement*, 1^{re} partie, degré inférieur, 1^{re}-3^{me} classes.

Pour vos jeunes élèves, nous offrons des tirages à part de la brochure, à coller dans les cahiers ou à colorier.

Gracieusement à votre disposition : *Le lait dans l'enseignement*, une belle leçon de choses de conception moderne et vivante, richement illustrée.

Coupon

Veuillez m'envoyer gratuitement la brochure « Le lait dans l'enseignement », 1^{re} partie, degré inférieur, avec feuilles d'images séparées, pour les cahiers ou à colorier.

Nom : _____

Nombre de feuilles désirées : à coller : _____ à colorier : _____

Adresse (très lisible s.v.p.) : _____

Détachez ce coupon et envoyez-le, affranchi comme une lettre, à « CPL Berne » (cette adresse suffit).

COURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Un cours pour l'orientation professionnelle, dirigé par M. James Schwaar, de Lausanne, a eu lieu récemment à Neuchâtel. Y prirent part des conseillers de profession des cantons romands et des psychologues de carrière dont deux venus d'Italie. Les participants eurent l'occasion de s'initier théoriquement et pratiquement à diverses épreuves spéciales, en particulier à la célèbre batterie américaine G.A.T.B. mise au point pour notre pays par MM. Philippe Müller et Cardinet, professeurs à l'Université de Neuchâtel, aidés de plusieurs collaborateurs du monde de l'industrie, de psychologues et du corps enseignant. L'Université, à l'aide de dons venus de l'industrie et de l'Etat de Neuchâtel, a pu acquérir une machine américaine fort coûteuse (la seule en Suisse) pour la correction de tests.

M. Bille, premier secrétaire au Département de l'instruction publique, avait recruté quelques adolescents

pour effectuer des exercices sous la direction des participants.

Un exposé fait par M. Sudan, de Fribourg, suivi d'une discussion, montra toute l'importance qu'il y avait à renseigner les jeunes, ceux de la campagne comme ceux de la ville sur les carrières qui leur sont ouvertes. Cette information, qui incombe à la famille et surtout à l'école, doit se faire d'une façon systématique par le corps enseignant qui, maintenant, dispose de manuels sur les métiers et d'un assez grand nombre de bons films. Ces films complètent d'une façon vivante et heureuse les indications données dans les brochures remises aux élèves.

M. Niggli, de Genève, entretint l'auditoire du travail nouveau effectué dans les bureaux de « Public Relations » qui ont pour tâche de mettre le public, les enseignants en particulier, en contact avec les maîtres de l'industrie et de l'artisanat.

Ce cours romand, comme les précédents, fut pour chacun un enrichissement.

Alder & Eisenhut AG

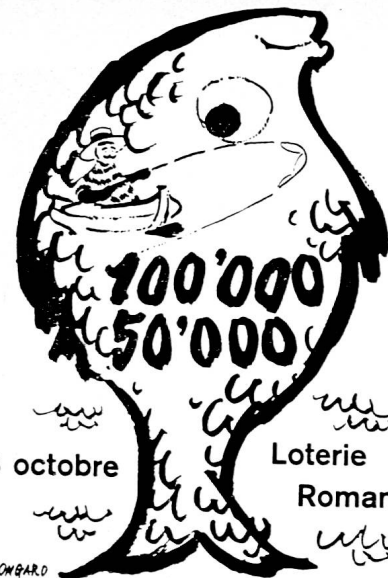
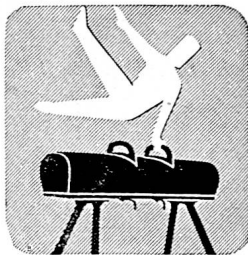
Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,
de sport et de jeux

KOSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur
les exigences de la nouvelle école
de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



LA POUPONNIÈRE LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
Téléphone 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

Institution reconnue par l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans. — Travail assuré par l'Ecole

RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS A DISPOSITION

La bonne adresse
pour vos meubles

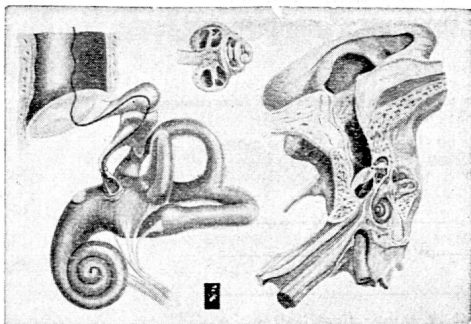
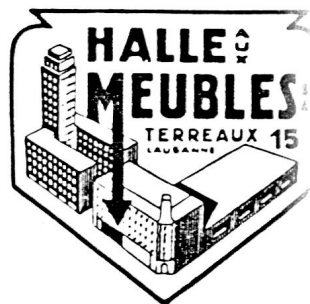


Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



LEHRMITTEL S.A. BALE

Grenzacherstrasse 10
Tél. (061) 32 14 53

CSS

Organisme et distribution officielle du Cliché Scolaire Suisse

Matériel d'enseignement et de démonstration pour la **BIOLOGIE**

ANTHROPOLOGIE

Modèles artificiels :

Torses avec et sans tête (démontables), Squelette humain artificiel, Cerveau humain en 2, 4 ou 8 parties. Vertèbre du cou avec coupe de la moelle épinière, Oeil sur os et sur support, Oreille démontable, Mâchoire et dentition, Coupe de rein, Coupe d'estomac, Larynx, Cœur démontable, Coupe de peau, Coupe médiane de la tête etc. etc.

Préparations naturelles :

Squelette humain, Crâne humain démontable, les trois osselets du labyrinthe, Première et seconde vertèbre du cou, Vertèbre pectorale, Vertèbre lombaire, Coupes d'os de l'articulation de la hanche, huméro-cubitale et du pied, etc. etc.

Diapositifs en couleurs :

Cellules et tissus, muscles, système des vaisseaux sanguins, organes digestifs et excréteurs, glandes, nerfs, organes des sens, cellules de reproduction de l'homme, le premier secours en cas d'accident. Médecine : « le corps humain ».

Tableaux anatomiques :

Squelette, Système musculaire, Circulation du sang, Système nerveux, Organes intérieurs, l'œil et la vue, l'oreille et l'ouïe, les dents saines et les dents malades, le cœur, Organes respiratoires, Organes digestifs, Vaisseaux lymphatiques, Tête et gorge, Peau et langue, Organes pectoraux et ventraux, Vitamines etc.

Outillages et ustensiles

pour la collection, détermination et préparation de plantes, d'insectes, de micro-organismes, de pierres et minéraux : télescopes, loupes et lentilles, boussoles, microscopes et autres moyens utiles.

Sur demande et si possible nous soumettons volontiers un envoi à choix.